

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 11 (1882)

**Heft:** 8

**Artikel:** Notes d'un ancien inspecteur

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1039898>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Notes d'un ancien Inspecteur.**

Monsieur le Rédacteur,

Puisque vous le désirez, je vous communique la copie d'une lettre que j'adressais le 14 mai 1873 à M. l'Instituteur de la commune de B. ensuite d'une visite d'école. Mes observations pourraient être utiles à plus d'un instituteur. Tant mieux, s'il en est autrement !

Voici donc cette lettre :

« Monsieur l'Instituteur,

« Je viens vous présenter en toute franchise, et sans autre préambule, la critique de la classe à laquelle j'assistai hier. Vous accueillerez ces observations avec le même esprit que celui qui me les a inspirées : tout ce que je désire, c'est d'être utile à vous et à vos écoliers.

« Commençons par l'accessoire. La salle d'école m'a paru propre, mais ne pourriez-vous pas lui donner un aspect plus agréable, plus attrayant soit en alignant mieux vos deux rangées de bancs, soit en la décorant de quelques vases de fleurs ? Puis, il faut aérer plus souvent. L'air que j'y respirais m'a quelque peu indisposé. De l'air, de l'air pur, de l'air frais : ça ne coûte rien. J'aurais aimé que vous eussiez commencé votre école exactement à l'heure indiquée dans votre ordre du jour. Vous avez une cloche et une horloge. Ainsi, rien de plus aisément. J'ai été surpris de voir arriver plusieurs écoliers trop tard sans que vous ayez demandé compte de ces retards. Prenez garde : si vous n'êtes pas sévère sur ce point, vous n'aurez bientôt plus de discipline. Que vos élèves sachent bien que l'on n'enfreint jamais impunément l'ordre du jour de l'école.

« J'aime bien le mode que vous suivez pour la prière : tous les enfants prient ensemble, en récitant le *Pater*, l'*Ave* par petites phrases ; mais obligez vos élèves à faire leur signe de croix avec plus de respect.

« Pourquoi omettre ensuite l'examen de propreté et l'appel qui doivent suivre la prière ?

« Mais arrivons à la classe proprement dite.

« J'ai été frappé de trouver un ordre du jour aussi défectueux. Vous n'y faites mention que des devoirs et des leçons à donner au cours supérieur. Est-ce que peut-être la marche des autres cours serait abandonnée aux caprices du moment ?

« Me permettrez-vous de dire ici toute ma pensée ? Votre ordre du jour m'a l'air de n'être que de la frime à montrer à l'inspecteur le jour d'une visite. J'ai cru le remarquer au changement de leçons : vos écoliers ne paraissent nullement prévoir les leçons suivantes ; l'ordre que vous suiviez le jour de ma visite leur était certainement inconnu. Mauvais signe que l'absence d'une marche régulière.

« Et votre *journal de classe* ! Est-ce bien ce que l'on vous a recommandé sur les bancs de l'école normale ? D'où vient que vous n'avez pas même un registre affecté spécialement à cet usage ? Je l'ai examiné de près, mais je vous avouerai qu'il m'a été impossible de comprendre comment vos cours étaient agencés de façon à occuper à la fois et fructueusement tous vos élèves.

« Jeune homme, prenez votre manuel de pédagogie : étudiez de nouveau, oui, étudiez la manière de dresser le *Journal de classe*. Vous me paraissiez avoir oublié tout cela.

« Vous ouvrez votre école en vous occupant du cours inférieur. C'est bien. Cependant d'où vient que votre cours inférieur est scindé en deux divisions ? Est-ce que les élèves entrés à l'école, il y a un an, ne sauraient pas encore lire ou bien auriez-vous permis aux parents de vous en-

voyer des commençants quand cela leur plaisait ? J'ai oublié de vous interroger sur la cause de ce déplorable fractionnement. Je dis déplorable, car dans une école comme la vôtre, qui réunit tous les degrés, que de temps ne réclame pas cette multiplicité de cours ! Vous ne l'ignorez pas, les leçons données par le moniteur aux commençants comptent peu, bien peu. Cependant les cours supérieurs ne sauraient être abandonnés à eux-mêmes ; ils réclament vos explications, votre parole. Comment concilier tout cela ? De grâce, ne multipliez pas les divisions et subdivisions.

« Votre leçon donnée au premier tableau de Perroulaz était bien conforme aux principes pédagogiques. Vous aviez soin de remonter chaque fois aux éléments et vous suiviez la nouvelle épellation. Mais quelle rebutante monotonie n'offrait pas votre leçon ! Pourquoi ne pas diversifier votre enseignement par quelques digressions : explication d'un mot, petite leçon de choses, emploi des caractères mobiles, etc.? L'heure de passer à un autre cours venue, pourquoi ne pas faire continuer votre leçon par un moniteur ? Vous les renvoyez à leurs bancs et vous les obligez à copier une série de bâtons au tableau noir placé derrière eux ! Histoire de tuer le temps !

« Pendant que vos commençants étudiaient le syllabaire, que faisaient vos écoliers des cours intermédiaires ? Des riens ; car ils copiaient leur grammaire et cela sans direction aucune, sans explication, sans moniteur et sans surveillance. Vous n'êtes venu ni voir, ni contrôler leur travail. Souffrez que je vous le dise, tout cela m'a paru bien défectueux. Inévitable conséquence d'un *Journal de classe* mal dressé.

« Le cours supérieur écrivait pendant ce temps une dictée sous la direction d'un moniteur. Rien de mieux, pour économiser le temps, que de charger un aide de faire les dictées. Mais que de critiques n'a point éveillé en moi votre manière de procéder ! Et d'abord, pourquoi choisir un sujet à cent coudées au-dessus de la portée intellectuelle de vos écoliers ? *La Mosaïque* ! Vos élèves n'y comprenaient rien à une série de vocables aussi éloignés de leur langage et de leurs idées ordinaires. Aussi la plupart des mots étaient-ils complètement dénaturés. Mais si vous aviez des raisons particulières de préférer ce sujet difficile à tout autre, du moins vous deviez le lire vous-même une fois et en expliquer le sens. Vos élèves ne sont pas des Champollions pour les mettre en présence d'indéchiffrables hiéroglyphes.

« Mais que ne prenez-vous le livre de lecture ? D'où vient que vous ne faites pas préparer vos dictées, puisqu'on vous l'a recommandé à l'école normale ? Le livre de lecture rend, en outre, la correction facile et fructueuse. Vous avez eu soin de faire échanger les cahiers pour les corriger. Je vous approuve, mais quels fruits aura-t-on retirés de cet exercice puisque les fautes ont été seulement soulignées ? Il est vrai que vous avez imposé pour tâche à vos élèves de relever deux fois chaque mot mal orthographié. Mais, remarquez-le bien, si les enfants n'ont pas su écrire correctement ces mots qu'ils voyaient pour la première fois, c'était moins leur faute que la vôtre, puisqu'ils n'avaient pas eu occasion de les étudier à l'avance.

« Ce n'est pas tout. D'où vient que les élèves d'un même cours écrivent l'un sur un cahier, un autre sur une ardoise, un troisième sur un carnet avec un crayon à papier ? C'est le comble du désordre. Puis, vous demandez de chacun d'eux le nombre de fautes et vous ne les notez pas ! N'emploieriez-vous donc aucun des moyens ordinaires pour stimuler vos écoliers ? Avez-vous le système des bons points ? Donnez-vous les places au banc ? Distribuez-vous des prix ? Dites-moi que

faites-vous pour les exciter au travail, pour encourager ceux qui sont laborieux et pour réprimer la paresse des négligents ?

« Ce n'est pas tout. D'où vous vient la funeste habitude de commencer les mots des réponses à donner par les élèves ?

« Mais ce qui m'a le plus surpris, ce sont vos leçons de grammaire, qui ont suivi la dictée, leçon de grammaire au cours supérieur sur le participe, leçon de grammaire au cours moyen sur le complément du nom, leçon de grammaire au cours inférieur (division supérieure) sur le féminin de l'adjectif. Que d'efforts, que de peines, que de temps consacré à une théorie stérile, vide de sens, niaise et rebutante !

« Ceci m'a fait croire que vous ne compreniez rien à l'enseignement. De deux choses l'une, ou réformer totalement votre enseignement ou... je n'achève pas.

« Travaillons. Monsieur l'Instituteur, travaillons beaucoup.

« Votre tout dévoué, X. Inspecteur.

—•••—

## L'A B C D de l'accompagnement du plain-chant

(Suite.)

*Ré mineur.* La gamme de *ré mineur* correspond à la gamme de *fa majeur* comme le *la* que nous avons étudié dans notre article précédent correspond à celle de *do majeur*, et nous en construisons la gamme harmonique comme les précédentes.

En montant

main	{	5	re	4	mi	5	fa	5	sol	4	la	5	sib.	4	do	5	re
droite	{	2	fa	2	do	3	re	3	re	2	fa	3	sol	2	la	2	la
		1	fa	1	la	1	la	1	sib.	1	re	1	re	1	mi	1	fa
main	{	1	re			1	re			1	re					1	re
gauche	{	2	la			3	sol			3	sol	4	mi				
		5	re			5	re			5	re					5	re

En descendant

main	{	5	re	4	do	5	sib.	4	la	5	sol	5	fa	4	mi	5	re
droite	{	2	la	2	la	3	sol	2	fa	3	re	3	re	2	do	2	la
		1	fa	1	mi	1	re	1	re	1	sib.	1	la	1	la	1	fa
main	{	1	re			1	re			1	re					1	re
gauche	{	4	mi	3	sol			3	sol			2	la				
		5	re			5	re			5	re			5	re		

Comme on le voit, toutes nos gammes sont construites de la même manière : si elles renferment des incorrections au double point de vue du doigter ou de l'harmonie, nous les conservons néanmoins scrupuleusement, et nous laissons aux élèves devenus plus forts, le soin de les corriger eux-mêmes plus tard. Notre opinion, que nous avons déjà manifestée, est qu'il vaut mieux apprendre l'accompagnement du chant avec une méthode qui renferme des irrégularités qu'avec une méthode savante et trop parfaite que l'on ne comprend pas, et sur laquelle on transpire sans arriver à un résultat pratique.

L'élève jouera et rejouera cette gamme de *ré mineur* jusqu'à ce qu'il la sache aussi bien que les précédentes ; ce sera un peu ennuyeux d'autant plus que ces accords mineurs dépourvus de tout agrément, flatteront bien moins son oreille. Si l'élève a des doigts gros et engourdis, il aura